

Lea Lisa (AFP)

Darfour :

Enquête sur les acteurs oubliés d'une crise

Avril 2007

Reporters sans frontières - Bureau Afrique
5, rue Geoffroy Marie - 75009 Paris
Tél : (33) 1 44 83 84 84 - Fax : (33) 1 45 23 11 51
E-mail : afrique@rsf.org
Web : www.rsf.org

As'en tenir à l'image médiatique dominante, le Soudan ne serait qu'une terre de massacres, une *terra incognita* dans laquelle le premier génocide du XXI^e siècle se déroulerait au Darfour, à l'abri des regards, faute de témoins étrangers pour en rendre compte et de voix soudanaises pour le dénoncer. Or, la réalité est plus complexe. Certes, pour un journaliste de la presse étrangère, il n'est pas simple de se rendre au Soudan et, à plus forte raison, au Darfour. Ce qui justifie l'image d'un pays fermé au monde où tous les massacres seraient possibles à huis clos. Au maillage serré des embûches administratives viennent s'ajouter des mesures arbitraires du gouvernement soudanais, ainsi que les dangers inhérents à toute zone de guerre. Pour autant, la situation de la liberté de la presse au Soudan ne saurait être réduite à ces difficultés. La presse de Khartoum, à l'image de la société soudanaise, est active et diverse. Au Darfour même, une société civile bien réelle, consciente des défis auxquels elle doit faire face, s'efforce d'amener le Soudan sur une autre voie que celle de l'autisme, de la haine et de la répression, qui a provoqué la mort de quelque 200 000 Darfouriens depuis quatre ans. Mais rares sont ceux qui les écoutent – au pouvoir à Khartoum mais, aussi, à l'étranger. Afin de rencontrer ces acteurs oubliés du Soudan et apporter un supplément d'information au débat sur la résolution de la tragédie du Darfour, une délégation de Reporters sans frontières s'est rendue à Khartoum et à El-Fasher, du 17 au 22 mars 2007. Ce rapport présente le résultat de son enquête.

Obstacles, obstructions et dangers

À la suite de l'insurrection qui a débuté en février 2003, le Darfour est devenu un point focal de la presse internationale. Or, depuis le début de la rébellion, de nombreux obstacles, sécuritaires mais aussi administratifs, empêchent les reporters étrangers de rendre librement compte de la situation dans l'ouest du Soudan, grand comme la France. Cette «clôture bureaucratique», lorsqu'elle n'interdit pas purement et simplement l'accès au territoire soudanais, peut constituer un empêche-



ment dirimant pour la presse internationale, notamment audiovisuelle, soumise aux contraintes du temps et de l'argent (et du diktat de «sans images, pas d'histoire»). Ceinturant un vaste pays – le plus grand de l'Afrique – qui doit faire face à de multiples crises simultanées et à une forte pression internationale, cette «clôture» s'articule autour de plusieurs dispositifs.

Méfiant à l'égard d'une opinion publique internationale qu'il présume globalement hostile, le gouvernement soudanais opère, pour commencer, des choix au cas par cas dans la délivrance des visas d'entrée. Sont «blacklistés» les médias ou des journalistes à titre individuel à qui il est reproché d'avoir dépassé les lignes rouges tracées par Khartoum, sans que l'on discerne toujours quels critères régissent cette sélection. Il est impossible de tenir une comptabilité précise des refus de visas, d'autant que, le plus souvent, les ambassades se contentent de ne pas donner suite aux demandes présentées par les journalistes jugés indésirables. La délivrance d'un visa étant une prérogative discrétionnaire, le Soudan, à cet égard, ne fait pas exception aux autres pays. Mais le refus de délivrer des autorisations d'entrée à la mission spéciale du Conseil des droits de l'homme de l'ONU dirigée par Jody Williams, au début 2007, n'est que la partie émergée d'un phénomène général. D'ailleurs, cette pratique n'est pas un secret. Les responsables soudanais l'assument parfois explicitement, dans les ambassades comme à Khartoum. Une source gouvernementale a ainsi reconnu devant Reporters sans frontières que le maintien d'une «black list» pouvait, certes, se révéler contre-productif, mais qu'il était motivé par le fait que «de nombreux médias se sont montrés insultants envers le gouvernement soudanais». Il s'agirait donc de la

réaction – présentée comme une légitime défense – des autorités de Khartoum face aux critiques formulées par la presse occidentale, américaine comme européenne, depuis le début de la guerre civile au Darfour et, auparavant, pendant les vingt et un ans de combats qui ont opposé l'armée gouvernementale aux rebelles sudistes, notamment ceux de la SPLA dirigée par John Garang¹.

De nombreux journalistes qui se sont vu refuser l'entrée au Soudan ou l'accès au Darfour, soumis à un « permis de voyage » spécial, couvrent, par défaut, la crise dans l'Ouest depuis les camps de réfugiés au Tchad voisin ou pénètrent sur le territoire soudanais illégalement, au risque d'être arrêtés et traduits en justice. Il est vrai aussi que, anticipant sur le « parcours du combattant » que peut constituer l'obtention d'un visa et d'un *travel permit*, des journalistes étrangers ont parfois cédé à la facilité de « couvrir » le drame du Darfour depuis l'est du Tchad, à partir des seuls témoignages des réfugiés

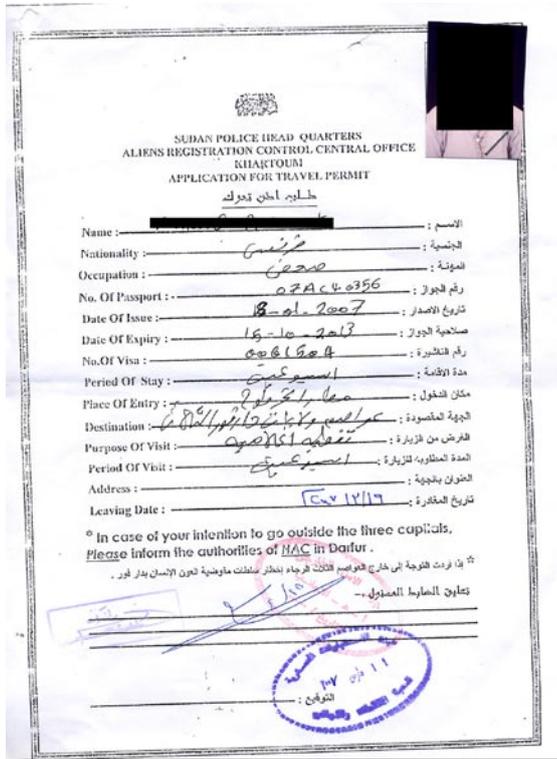
mutuellement et se livrent également à des exactions à l'égard de la population civile).

En 2006, deux incidents sont venus rappeler à la presse internationale à quel point il était risqué de se rendre au Darfour clandestinement. Le journaliste américain Paul Salopek, correspondant du quotidien *Chicago Tribune* et envoyé spécial du mensuel *National Geographic*, pour lequel il réalisait un reportage sur la bande sahélienne, a été arrêté le 6 août 2006 par les troupes de la Sudan Liberation Army dirigée par Minni Minawi (SLA-Minawi, ex-rebelles darfouriens alliés au gouvernement depuis mai 2006), en compagnie de son chauffeur et de son interprète tchadiens. Remis aux forces multinationales de la Mission de l'Union africaine au Soudan (AMIS), puis à la police soudanaise à El-Fasher, capitale du Nord-Darfour, le journaliste et ses collaborateurs ont été inculpés d'« espionnage » et d'« entrée illégale sur le territoire ». Outre le défaut de visa, il était spécifiquement reproché à Paul Salopek d'être en possession de deux passeports américains et de photographies satellites de la région, disponibles sur Internet. Après un mois de détention et d'après négociations engagées auprès du président Omar al-Bachir par Bill Richardson, le gouverneur du Nouveau-Mexique, l'Etat américain dont Paul Salopek est originaire, le journaliste et ses deux collaborateurs ont été remis en liberté le 9 septembre.

Une semaine plus tôt, le chef de l'Etat soudanais, après l'intervention d'un envoyé spécial de son homologue slovène, avait prononcé une amnistie en faveur de Tomo Kriznar, écrivain et photographe, militant des droits de l'homme et animateur d'un site Internet consacré à ses voyages et aux causes qu'il défend. Celui-ci était incarcéré depuis le 20 juillet à El-Fasher et accusé d'« espionnage », « diffusion illégale d'informations » et « entrée illégale sur le territoire ». Il avait

1 - Gouvernement « cynique » qui mène une « campagne terroriste » (« Death and Deception in Darfur », tribune de l'avocat Daniel Wolf dans le *Washington Post*, 31 juillet 2004), Khartoum est responsable, aux yeux de nombre d'éditorialistes occidentaux, de « massacres génocidaires » perpétrés par ses « milices meurtrières » (« Darfur Showdown », éditorial non signé, *San Francisco Chronicle*, 15 mars 2007). La presse française, après une période de relative indifférence, a consacré au Darfour, début 2007, de nombreux articles et dossiers spéciaux dénonçant « l'indifférence de la communauté internationale » ou « l'obstruction inacceptable » du gouvernement soudanais, tandis que s'y déroulent des massacres sans nom : « Les villages et les cultures incendiés par des bandes de sauvages sans aveu, mais commanditées par le gouvernement islamiste de Khartoum : les *janjawids* » (« Crier, crier encore ! », chronique de Jacques Julliard, *Le Nouvel Observateur*, semaine du 15 mars 2007). Avant la guerre au Darfour, les offensives menées par l'armée soudanaise dans le Sud étaient déjà qualifiées de « techniques de génocide » par les rebelles sudistes, dont les dénonciations étaient relayées par la presse internationale.

Darfour : Enquête sur les acteurs oubliés d'une crise



qu'ils y recueillent. Quelles que soient les raisons qui aboutissent à cette situation, tout compte rendu de l'actualité au Darfour depuis les camps de réfugiés au Tchad est inéluctablement tronqué. Il peut même travestir la réalité quand, par exemple, des réfugiés ayant fui le Darfour au plus fort des atrocités commises en 2003-2004 décrivent une situation qui, depuis leur départ forcé, a évolué (parce que la violence s'est épuisée sur une terre déjà brûlée et vidée de ses habitants, ou parce que les deux mouvements rebelles initiaux se sont scindés en de multiples factions qui, depuis l'accord de paix entre certaines d'entre elles et le gouvernement signé en mai 2006 à Abuja, s'affrontent

été condamné, le 14 août, à deux ans de prison et 500 000 dinars soudanais (environ 2000 euros) d'amende. Tomo Kriznar avait expliqué pour sa défense qu'il se trouvait au Darfour sur instruction du président Janez Drnovsek, afin d'intercéder en faveur du plan de règlement de la crise que la Slovénie, à la surprise générale, avait présenté aux belligérants en février. Cette initiative avait été toutefois rejetée par l'Union africaine, qui négociait alors, au Nigeria, la signature d'un accord de paix entre le gouvernement soudanais et les principaux groupes rebelles darfouriens. En raison de ses prises de position tranchées sur la crise dans l'Ouest (qu'il n'avait aucune hésitation à qualifier publiquement de «génocide»), Tomo Kriznar s'était vu refuser un visa d'entrée par l'ambassade du Soudan en Autriche. Il avait donc choisi de pénétrer au Darfour par l'un des multiples points d'entrée qui servent de couloir d'infiltration et d'exfiltration aux rebelles dont les bases arrière se trouvent au Tchad, le long de l'immense frontière qui sépare les deux pays.

Khartoum, carrefour d'envoyés spéciaux

Les cas de Paul Salopek et Tomo Kriznar, ainsi que la «clôture bureaucratique» du Soudan, ne doivent cependant pas masquer une réalité : de très nombreux journalistes parviennent à se rendre sur place, fût-ce au terme d'un gymnase administratif et de journées d'attente perdues. Selon le Conseil de l'Information extérieure (External Information Council, EIC), l'agence du ministère de l'Information chargée des accréditations de la presse étrangère, le Soudan a accueilli, en 2006, au total quelque 4 000 journalistes internationaux. Si la plupart d'entre eux sont venus – souvent au sein de délégations officielles – pour trois sommets internationaux (le sommet de l'Union africaine en janvier 2006, couverts par 800 envoyés spéciaux, le sommet de la Ligue Arabe, qui a attiré 1 200 journalistes, et le sommet des pays Asie-Caraïbes-Pacifique (ACP) dont ont rendu compte 460 envoyés spéciaux), il n'en resterait pas moins qu'environ 1 500 journalistes internationaux ont pu légalement travailler au Soudan, selon Bakri Awad Al-Karim Mulah, le secrétaire général de l'EIC qui souligne qu'ils «sont presque tous allés au Darfour ou dans le Sud». Dès lors, Bakri Awad Al-Karim Mulah se déclare étonné de «la mauvaise image que la presse internationale véhicule du Soudan».

De fait, la plupart des grands médias internationaux couvrant l'actualité africaine ou panarabe disposent d'un correspondant ou d'un bureau à Khartoum, à l'instar de la chaîne de télévision qatarie *Al-Jazira* ou de l'agence britannique *Reuters*. Jadis punies à la moindre occasion¹, étant donné

leur poids dans le monde musulman, les chaînes satellitaires du Golfe bénéficient aujourd'hui de la marge de manœuvre de plus en plus large que les autorités soudanaises accordent également à la presse écrite nationale depuis la signature de l'accord de paix avec le Sud². Tous les directeurs de publication et rédacteurs en chef interrogés par Reporters sans frontières ont reconnu bénéficiaire de «marges de liberté» – le terme consacré à Khartoum – qui étaient inconnues avant 2005.

Cependant, pour les envoyés spéciaux internationaux, les obligations administratives à satisfaire pour se déplacer hors de Khartoum sont nombreuses. La délivrance de laissez-passer pour entrer dans les trois capitales des Etats darfouriens est soumise à l'approbation des services de sécurité. Pour franchir les *check-points* des aéroports d'El-Fasher, Nyala ou El-Geneina, les étrangers doivent fournir des photocopies du précieux «permis de voyage» délivré, au ministè-



re de l'Intérieur, par le Bureau central du contrôle de l'enregistrement des étrangers, une sorte de visa intérieur sans lequel aucun déplacement licite n'est possible. Et il est clairement stipulé, sur les formulaires de demande de ce *travel permit*, que toute sortie des trois capitales est interdite sans l'approbation préalable de la Commission d'aide humanitaire (Humanitarian Aid Commis-

1 - En décembre 2003, la police avait fermé *manu militari* les bureaux d'*Al-Jazira* à Khartoum.

2 - L'accord de paix final au Sud-Soudan (Comprehensive Peace Agreement, CPA) a été signé en janvier 2005 à Nairobi, capitale du Kenya, entre le vice-président soudanais Ali Osman Taha et John Garang, chef de la rébellion sudiste de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA). La guerre avait éclaté en 1983 quand la SPLA, issue du Sud à majorité chrétienne et animiste, s'était rebellée contre le Nord arabo-musulman. Le 11 juillet 2005, devant une assemblée composée de plusieurs présidents africains, du secrétaire général de l'ONU et de nombreux officiels européens et américains, le chef de l'Etat soudanais avait affirmé qu'après la signature de cet accord historique, il s'engageait à soutenir la démocratisation du pays, ainsi que l'Etat de droit et les libertés. L'abrogation des lois d'exception, en vigueur depuis le coup d'Etat de 1989, incluait la levée de la censure.

sion, HAC). Cette agence gouvernementale, coordonnant officiellement les activités humanitaires dans le pays (ainsi que la surveillance de la circulation des étrangers), est la cible de nombreuses récriminations de la part des organisations non gouvernementales et des journalistes. Gestionnaire des gigantesques camps de déplacés qui entourent les capitales du Darfour, la HAC garde la haute main sur le recueil, par la presse, des témoignages de victimes qui sont au cœur de l'actualité dans la région. «Il arrive que la HAC mette trois jours pour délivrer des laissez-passer qui ont déjà expiré», a indiqué à Reporters sans frontières un observateur étranger, faisant écho au Département d'Etat américain qui, le 20 mars 2007, s'inquiétait «de la législation imprécise, l'inspection intrusive de véhicules humanitaires, des taxes administratives exorbitantes et des retards dans la délivrance des permis de voyage» mettant en péril la livraison de l'aide, par la faute de la HAC. «La liberté de mouvement des journalistes étrangers est déterminée par la nature de leur visa», confirme Bakri Awad Al-Karim Mulah, le secrétaire général de l'EIC.

En temps normal, la «camisole légère» des obligations administratives, si elle n'interdit pas la circulation des journalistes au Darfour, la rend, au moins, complexe et aléatoire. Elle agit comme un nœud coulant, prêt à se resserrer dès que la situation se dégrade. Le 7 novembre 2006, par exemple, le gouvernement soudanais a officiellement cessé de délivrer des permis de voyage pour les journalistes étrangers, après une reprise des combats. Une semaine après ce décret, l'aviation soudanaise, en violation des accords d'Abuja, avait appuyé les forces progouvernementales au sol par des bombardements sur Birmaza (Nord-Darfour). L'interdic-

tion de voyage au Darfour et le «black-out» sur l'information que ce décret a entraînés ont duré trois mois. Officiellement, il avait été imposé en raison d'une volonté «d'assouplir les procédures» régissant les déplacements des journalistes internationaux à un moment où des incidents se multipliaient dans le Darfour. Ainsi, début novembre, le passeport de la correspondante de l'hebdomadaire britannique *Sunday Times* avait-il été confisqué par la police de l'aéroport d'El-Fasher, entre autres raisons invoquées parce qu'elle portait une casquette affichant le logo d'un autre média que le sien. Le mois précédent, les membres d'une équipe de télévision étrangère avaient été détenus plusieurs heures par la police, parce que des agents affirmaient qu'ils ne parvenaient pas à reconnaître le tampon du ministère de l'Intérieur validant l'extension de leur visa. Au même moment, concernant l'envoyé spécial d'un journal occidental, le placement en détention pendant une journée avait été motivé par une faute de frappe sur son permis de voyage.

Une fois dans le collimateur des autorités, les journalistes étrangers accrédités à Khartoum sont susceptibles d'être «blacklistés». «Je suppose que ce sont mes reportages qui ont déplu», a expliqué à Reporters sans frontières un correspondant étranger accrédité à Khartoum mais soudainement menacé d'expulsion, faute de renouvellement de son permis de séjour. «Mais, au fond, je ne sais pas si je suis ciblé personnellement ou si c'est mon employeur», a-t-il précisé, soulignant le caractère aléatoire des relations entre le gouvernement soudanais et la presse étrangère.

«Malgré toutes ces tracasseries, on peut travailler», estime toutefois Opheera McDoom, correspondante de l'agence Reuters au Soudan, qui a déjà effectué de nombreux séjours dans les zones troublées du pays¹. «Comme moi, la plupart des journalistes que je connais ont pu se rendre au Darfour et travailler avec une relative liberté», ajoute-t-elle, avant d'estimer qu'il y a «en permanence un ou deux journalistes étrangers» dans la région. Discrétion, patience et prudence sont requises ; une bonne connaissance des réalités soudanaises et de la langue nationale augmente sensiblement les chances des étrangers de ne pas tomber dans l'archipel de pièges tendus par

1 - Entrée à l'agence Reuters en septembre 2003, la journaliste britannique Opheera McDoom a travaillé près d'un an à Londres, avant d'être dépêchée au Caire en juillet 2004, d'où elle couvrait l'Egypte et le Soudan. L'agence l'a ensuite chargée d'ouvrir un bureau à Khartoum, après 15 ans d'absence de Reuters dans le pays. Celui-ci est aujourd'hui composé de deux journalistes permanents, de deux équipes de télévision et d'un pigiste.

Darfour : Enquête sur les acteurs oubliés d'une crise



Opheera McDoom (Reuters)

l'administration et la police soudanaises. Ayant été pendant longtemps la seule correspondante étrangère au Soudan à parler l'arabe, Opheera McDoom souligne l'importance de cet atout. «A un *check-point*, pouvoir communiquer avec les forces de sécurité, comprendre leurs questions et savoir comment négocier la résolution d'un problème est essentiel», précise-t-elle. Prompts à déceler des motivations politiques derrière chaque geste, certains étrangers, journalistes ou humanitaires, ne s'exprimant pas dans la langue nationale, aggraveraient souvent leur cas par des maladroites. Dans un pays comme le Soudan, où l'amorce d'une conversation entre un hôte et son invité teinte la suite des relations, l'hypothèse est très plausible. «Il n'est pas impossible que certains refus de visas aient été motivés simplement parce qu'on n'a pas su se présenter aux autorités», pense la journaliste.

Enfin, certains reporters étrangers n'ont guère le sens des réalités. «Des journalistes étrangers viennent ici deux jours et veulent absolument aller dans l'un des camps de déplacés qui ceinturent la ville», explique Mohammed Badawi, directeur pour le Nord-Darfour du Amel Center, une ONG locale d'accompagnement des victimes de tortures. «Pour obtenir tous les permis, cela pose évidemment pas mal de problèmes», explique ce jeune Darfourien, qui sert fréquemment de guide ou d'intermédiaire aux journalistes étrangers dans leurs relations avec les autorités et les déplacés. «Certains débarquent au Soudan, demandent à voir les rebelles, sans vraiment savoir de qui ils parlent, et puis s'en vont», s'est plaint, de son côté, un correspondant de la presse internationale.

Libre ou «embedded»

Sans ligne de front, le Darfour est un patchwork de foyers de razzias, un territoire de montagnes et de sable vaste comme l'Hexagone, fui sous la contrainte par une grande partie de sa population civile. Il s'agit donc d'une zone de conflit difficilement contrôlable, sillonnée par plus d'une douzaine de groupes armés aux allégeances et inimitiés imprécises, dont les points d'accès légaux se trouvent sous le contrôle d'un gouvernement suspicieux. Dans les rues d'El-Fasher, policiers, militaires, «gardes-frontières» (une milice progouvernementale) et ex-rebelles du SLM-Minawi, qui ont fait la paix avec Khartoum, rivalisent d'autorité, juchés sur des *pick-up* Toyota. Cependant, en principe, cette terre de cohabitation entre combattants est accessible aux journalistes étrangers, une fois passée la «clôture bureaucratique» et ses chausse-trapes complexes. En revanche, se déplacer hors des villes et être témoin des combats représentent encore un défi d'une autre nature.



Mohammed Badawi (Amel Center, El-Fasher)

Quitter les cités n'est envisageable qu'avec les moyens de transport de l'ONU, de l'AMIS ou des ONG. Si l'ONU et l'AMIS «embarquent» parfois des journalistes pour couvrir leurs activités, les organisations non gouvernementales opérant dans la zone où est déployée la plus importante mission humanitaire du monde (14 000 agents) rechignent de plus en plus à le faire, ou même à parler aux médias. Leur crainte de se placer dans le collimateur de la HAC est fondée. Pendant la visite de Reporters sans frontières, cinquante-deux organisations implantées dans le Sud-Darfour ont été «provisoirement fermées» par les autorités soudanaises, sous prétexte qu'elles existaient «seulement de nom». «Elles n'ont ni siège, ni véhicules. Elles ont juste des documents et des cachets», a affirmé Jamal Youssef Idriss, l'un des responsables de la HAC, avant d'ajouter que leurs autorisations seraient «réexaminées».

Pour recueillir des informations sur la situation réelle dans les trois régions en crise, ne reste donc que le voyage solitaire, une aventure que tentent de rares journalistes étrangers. «Comme dans toutes les zones de guerre, il faut être prêt à faire face à des situations dangereuses et imprévisibles», raconte Opheera McDoom, qui est la première journaliste étrangère à avoir rencontré et photographié les rebelles tchadiens du Front uni pour le changement (FUC), début 2005. Au Darfour, faute de structures politiques organisées, ou même d'une chaîne de commandement claire, il est difficile d'identifier les groupes rebelles, qui se multiplient par scissiparité. Outre les mouvements armés «historiques», de nombreuses nouvelles guérillas ont vu le jour depuis la signature des accords d'Abuja, en mai 2006. «Cinquante hommes, avec des armes et deux véhicules tout-terrains, voilà à quoi se résumait les nouveaux groupes rebelles», affirme un diplomate occidental. «Dans le grand Ouest, j'avoue ne pas savoir si les colonnes rebelles ou les milices progouvernementales obéissent encore à des ordres», admet un journaliste occidental qui s'est plusieurs fois rendu dans la région.



Mahgoub Erwa (*Al-Sudani*)

«Les différents groupes rebelles sont capables de s'entretuer¹, et ceux qu'on appelle les janjawids se battent davantage pour les intérêts de leurs tribus que sur les instructions de l'état-major soudanais.» Pour qui s'attend à trouver des rebelles aux objectifs communs, la confusion sur le terrain est totale en raison de l'imbrication des intérêts politiques, tribaux et individuels. Au niveau individuel, c'est également vrai du côté des groupes armés pro-gouvernementaux, où les janjawids sont formés de miliciens tribaux et de mercenaires se payant sur la population civile. Cependant, une stratégie globale existe au niveau du pouvoir à Khartoum qui a intégré certaines milices arabes combattant en son nom dans un corps de «gardes-frontières», alors même qu'il affirme ne pas contrôler les janjawids, contrairement aux allégations de la presse internationale. Dans un tel maelström politico-militaire, un journaliste étranger est exposé à toutes sortes de dangers, y compris celui d'être manipulé par ceux qui se prétendraient ses «protecteurs».

Un pays vivant

Mais la situation de la liberté de la presse au Soudan ne saurait être réduite à ces nombreux obstacles. La possession de paraboles y est désormais libre et, comme dans l'ensemble du monde arabe, les téléspectateurs soudanais s'informent plus volontiers en regardant *Al-Jazira* ou *Al-Arabiya* que la chaîne de télévision publique Sudan TV. Quant à la radio, *RMC Moyen-Orient* et la *BBC* disposent de leurs propres fréquences en FM et sont donc faciles à capter pour un large public à Khartoum. Dans l'ensemble du pays, on peut écouter les programmes en français de *Radio France Internationale (RFI)*, dans la grille de *RMC Moyen-Orient*, ainsi que les programmes en arabe, anglais et allemand de la *Deutsche Welle (DW)*. Le *BBC World Service Trust*, la branche humanitaire de la chaîne publique britannique, a même créé *Lifeline Darfur*, à Nyala — un programme en arabe, employant des journalistes soudanais, diffusant sur ondes courtes des programmes de

30 minutes, deux fois par jour, à destination du Darfour, de l'est du Tchad et du nord-est de la République centrafricaine. Seule lacune du monde de la radio (et de taille), les deux seules stations privées soudanaises diffusant sur l'ensemble du territoire sont essentiellement commerciales et ne diffusent que des bulletins d'information sans relief. Au total, il existe sept radios privées, toutes cantonnées dans le hors-jeu politique.

Avec trente-cinq quotidiens, six hebdomadaires et trois mensuels², Khartoum est une mégapole où, après dix ans de lente progression et un grand coup d'accélérateur après l'accord de paix entre le Nord et le Sud en janvier 2005, la presse indépendante a enfin trouvé sa place. Les kiosques à journaux le long des principales artères de la capitale diffusent une gamme plurielle de journaux de toutes tendances, en arabe et en anglais. Depuis la signature de l'accord de paix avec le Sud en 2005, la presse écrite soudanaise jouit en effet d'une liberté de plus en plus importante, de l'avis unanime des responsables rencontrés par Reporters sans frontières. «La censure a été abolie et notre marge de manœuvre est indéniablement plus souple qu'avant», affirme Mahgoub Erwa, directeur du quotidien indépendant *Al-Sudani*, qui revendique un lectorat de 100 000 per-



Adil Elbaz (*Al-Sahafa*)

1 - En octobre 2005, une faction dissidente du Justice and Equality Movement (JEM) avait ouvert le feu sur des membres de son mouvement d'origine, après avoir kidnappé plus d'une trentaine de membres civils et militaires de la mission de l'UA, exigeant une place à la table de négociations d'Abuja. Plusieurs rebelles du JEM «historique» avaient été tués. Après qu'un accord avait été conclu pour mettre fin à l'incident, une colonne du Mouvement national pour la réforme et le développement (NMRD, autre groupe rebelle) avait attaqué l'équipe de secours de l'UA dépêchée sur place pour récupérer les otages.

2 - Chiffres fournis à Reporters sans frontières par le Conseil national de la presse, l'organe de régulation de la presse écrite soudanaise.

sonnes (le tirage d'aucun quotidien ne dépasse 40 000 exemplaires). «Les journaux comme le nôtre, qui ne sont pas dans la ligne du gouvernement, font tout de même face à des intimidations fréquentes, au moindre prétexte», ajoute-t-il cependant. Le recours abusif à l'article 130 du code de procédure pénale, qui sanctionne la violation du secret de l'instruction, est selon lui l'une des armes favorites des autorités depuis 2005. Début 2007, *Al-Sudani* a fait les frais de cette disposition législative ambiguë, qui entend prévenir «le fait d'influencer les procédures en cours d'investigation». Le 1er février, il avait été suspendu «indéfiniment» par le ministère de la Justice pour avoir évoqué l'assassinat, en 2006, du rédacteur en chef du quotidien *Al-Wifaq*, Mohamed Taha, contrevenant à l'ordre du gouvernement qui avait imposé un black-out sur l'affaire sous prétexte de «préserver l'ordre public». Les protestations des organisations professionnelles — mais aussi du Conseil national de la presse, proche du gouvernement, qui avait mis en cause la légalité de la décision — avaient fini par faire fléchir les autorités au bout de 48 heures.

De tels épisodes, qui se comptaient par dizaines jusqu'en 2004¹, sont devenus rares même si le recours à l'article 130 est inlassablement dénoncé par l'ensemble des professionnels de l'information à Khartoum, y compris par ceux qui sont vus comme des alliés du parti présidentiel. «Notre position est claire, déclare Ali Shummu, président du Conseil national de la presse. Pour nous, l'article 130 ne doit pas être appliqué à la presse.» Si l'avenir de cette disposition semble entendu, celle-ci reste une menace tant qu'un acte politique ne signera pas son arrêt de mort, un outil liberticide parmi d'autres à la disposition du gouvernement soudanais. La législation en vigueur sur la presse au Soudan, la septième depuis 1930, prévoit toujours des peines de prison pour la «diffamation» ou «la publication de fausses nouvelles», comme dans de nombreux autres pays du continent africain. C'est ce qui pousse Adil Elbaz, rédacteur en chef du quotidien privé arabophone *Al-Sahafa*, à affirmer que, malgré les progrès, «la presse soudanaise n'est pas vraiment libre». «Mais on avance», ajoute-t-il.



William Ezechiel (*Sudan Tribune*)



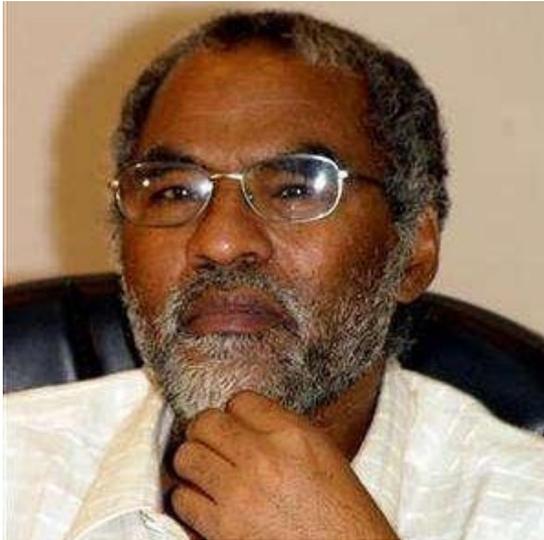
Journaux paraissant à Khartoum

Quand bien même les rédacteurs en chef rencontrés par Reporters sans frontières se soient plaints de «sa faiblesse» ou de sa «soumission au gouvernement», le Conseil national de la presse revendique son engagement en faveur d'une amélioration de la situation. Il a engagé une réforme de la législation sur la presse, qui devrait avoir une traduction concrète avant la fin de l'année, et fait valoir qu'il ne s'est «autosaisi qu'une seule fois» contre un journal. «Nous avons estimé que la façon de s'adresser au président de la République n'était pas convenable dans un pays comme le Soudan. Et la sanction a été légère : un jour de suspension», explique Ali Shummu. Le Conseil national de la presse se prévaut également du fait qu'en un an, seule trois suspensions temporaires n'excédant pas trois jours ont été prononcées à l'encontre de journaux de Khartoum. Néanmoins, les procès sont fréquents, et il n'est donc pas rare que les directeurs de journaux aient à se déplacer au palais de justice. «Cela dit, même si notre système judiciaire n'est pas parfait, il est relativement indépendant et, quoi qu'il en soit, bien meilleur qu'en Irak ou en Arabie saoudite par exemple», tempère Adil Elbaz. En l'absence d'une volonté politique de punir sévèrement les journaux indociles, ou de dispositions légales plus dures, un nouveau phénomène a fait son apparition pour sanctionner la presse : les amendes. «Le ministère des Affaires étrangères m'a attaqué en justice, et j'ai été condamné à payer 50 000 dollars d'amende. Je ne peux pas payer et je risque donc d'aller en prison», témoigne Adil Elbaz. «J'ai dû assumer deux procès cette année. Ces procédures sont des moyens de pression pour nous pousser à l'autocensure», affirme, de son côté, William Ezechiel, rédacteur en chef d'un nouveau quotidien anglophone pro-sudiste, le *Sudan Tribune*, et ancien numéro deux du *Khartoum Monitor*.

1 - En 2003, le quotidien anglophone pro-sudiste *Khartoum Monitor* avait été suspendu sept fois, en vertu de l'article 130.

Liberté précaire, mais réelle

Vu de l'intérieur, par des directeurs de journaux soumis à la double pression politique et économique, le climat peut sembler globalement médiocre pour la presse de Khartoum. Pourtant, la liberté de ton des éditorialistes, notamment des quotidiens anglophones pro-sudistes, est assez spectaculaire dans un pays qui, il y a moins de dix ans encore, était une dictature sans concession. Dans un éditorial consacré à un Soudan pris «entre le marteau et l'enclume», le 18 mars 2007, le *Khartoum Monitor* dénonçait notamment le rôle néfaste joué par la Chine et la Russie dans le conflit du Darfour, lesquelles «manifestent une indifférence totale pour la vie humaine et ont opté pour des profits rapides et médiocres. Ce n'est pas le seul gouvernement du Soudan qui tue son propre peuple, mais il agit ainsi avec quiconque accepte de l'aider à s'élever à ce niveau honteux de violation des droits de l'homme.» *The Citizen*, le même jour, dénonçait dans un éditorial au vitriol l'instrumentalisation des janjawids par «un gouvernement raciste, qui est sous plusieurs aspects pire que le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, qui au moins avait la dignité de ne pas utiliser le viol comme technique



Mohamed Taha (*Al-Wifaq*)

d'extermination». Trois jours plus tard, le chroniqueur John Lemi Stephen signait dans le *Sudan Tribune* un article dans lequel il mettait en garde le gouvernement soudanais contre la politique brutale menée au Darfour. «Ceux qui ont utilisé une poigne de fer pour imposer la répression à la population du Darfour et d'autres régions du Soudan auront à subir le même sort un jour, car il est écrit que les mesures que l'on prend pour le peuple aujourd'hui sont les mêmes qui vous seront imposées demain», écrivait-il notamment.

Pour virulents qu'ils puissent paraître, ces articles n'ont pas donné lieu à des poursuites – peut-être en raison du peu d'impact, à Khartoum, d'articles écrits en anglais. En effet, les médias arabophones sont davantage surveillés. Des services de sécurité irritables, qui ont vu d'un mauvais œil leur dépossession officielle, en 2003, de la responsabilité de la régulation des médias au profit du Conseil national de la presse, s'en prennent plus volontiers à la presse en langue arabe, d'autant que ses responsables sont souvent des dissidents, issus des rangs de la mouvance islamiste qui a porté au pouvoir le Parti national du Congrès (PNC) du président Omar al-Béchir. Ainsi, le 15 août 2006, quatre journalistes des quotidiens privés *Al-Rai al-Shab*, *Alowan*, *Al-Adwaa* et *Al-Sudani* ont-ils été détenus pendant quelques heures à Marawi (Nord), alors qu'ils enquêtaient sur la situation des résidents de la région d'Amri, déplacés à cause de la construction d'un barrage. Dans la nuit du 16 août, un journaliste du quotidien privé *Al-Ayam*, a été détenu toute la nuit par la police, alors qu'il enquêtait sur l'expulsion de déplacés internes d'un terrain situé dans la province d'Algazera, au sud de Khartoum, et cédé à un homme d'affaires étranger. Début janvier, un chroniqueur du quotidien arabophone privé *Al-Sahafa*, a passé soixante heures en détention pour avoir prétendument «insulté le Président». Ces incidents, mineurs au regard de la situation qui prévalait les années précédentes, ont cessé en 2007, alors que simultanément, les réformes promises du secteur de la presse ont commencé à être mises en œuvre.

L'affaire Mohamed Taha, du nom d'un rédacteur en chef assassiné en 2006, est également venue semer le trouble dans la profession. Le 6 septembre, le corps décapité du rédacteur en chef du quotidien *Al-Wifaq*, a été retrouvé par la police, dans le district de Kalakala, à une vingtaine de kilomètres au sud de Khartoum. Le journaliste avait été kidnappé la veille par plusieurs hommes masqués, à son domicile de la capitale. L'homme était une figure controversée de la vie intellectuelle soudanaise. En 2005, il avait été jugé pour «blasphème» au cours d'un procès sous haute surveillance, un groupe fondamentaliste nommé Ansar al-Sunnah ayant porté plainte contre lui. Membre de la communauté des Frères musulmans, souvent très venimeux envers les Darfouriens, le journaliste avait évoqué dans son journal, à la fin 2004, un manuscrit islamique vieux de plus de cinq siècles qui soulevait des doutes sur

1 - Le manuscrit, intitulé "L'inconnu dans la vie du Prophète", avait été rédigé par Al-Maqrizi, un historien musulman, et expliquait que le père de Mahomet ne s'appelait pas Abdallah mais Abdel Lat, ou «esclave de Lat», une idole de l'ère préislamique.

la généalogie du Prophète¹. Après la parution de l'article, d'importants rassemblements avaient été organisés par des imams de Khartoum pour exiger que le journaliste soit mis à mort. Sous la pression de la rue et du scandale provoqué par son article, son journal avait été suspendu pendant deux mois. Même si les premiers soupçons s'étaient portés sur les milieux djihadistes de Khartoum, l'enquête menée par la police a très vite conduit à l'arrestation d'une vingtaine d'exécutants du kidnapping, tous membres de la communauté darfourienne. Après l'assassinat, le gouvernement s'était appuyé sur l'article 39 de la Constitution intérimaire et l'article 130 du code de procédure pénale pour interdire aux médias d'évoquer l'enquête en cours, par crainte de «la mettre en péril». Au cours de l'enquête, des journalistes avaient été interrogés. Fin octobre, un journaliste du quotidien progouvernemental *Al-Rai al-Aam*, avait passé deux semaines en détention, un sort qu'a également connu début décembre, pendant douze jours, un chroniqueur d'*Al-Sahafa*, pour des raisons similaires. De son côté, pour une raison sans lien avec les investigations à proprement parler, *Al-Sudani* a été suspendu début février, ayant simplement annoncé que le procès des assassins présumés allait bientôt s'ouvrir. Aujourd'hui, les journalistes de Khartoum, même s'ils accèdent à la thèse de l'assassinat par les Darfouriens, estiment qu'une partie de l'affaire n'est toujours pas élucidée. «Les exécutants ont été arrêtés, c'est un fait. Les commanditaires, c'est une autre histoire», estime l'un d'eux.

Pris dans les vents contraires de la transition démocratique, les journaux de Khartoum agrandissent un peu plus chaque année leur espace de liberté. «Aujourd'hui, alors que le Soudan connaît une plus grande liberté d'expression, les lignes rouges pour la presse sont mouvantes, selon l'actualité», analyse Eltyeb Hag Ateya, directeur de l'Institut de recherche de la paix à l'université de Khartoum. «Les journaux jouent un rôle significatif dans la société. Ce sont eux qui ouvrent les débats, analysent l'actualité, s'interrogent sur le comportement du gouvernement. C'est grâce à eux que l'on polémique sur le Darfour», insiste cet universitaire qui travaille depuis 2003 à l'élaboration de politiques démocratiques nouvelles et travaille sur des réformes législatives en cours, dont la réforme du code de la presse. Pour ce chercheur respecté, peu susceptible de complaisance à l'égard du pouvoir en place, quand bien même les médias soudanais s'affranchiraient du carcan législatif qui les menace d'étouffement, ils devraient encore se défaire d'habitudes prises au sein d'une «société totalitaire». «Nos journalistes ont été formés sous un régime dictatorial. Ils ont pris des habitudes d'autocensure», rappelle aussi Mahgoub Mohamed Salih, rédacteur en chef du quotidien *Al-Ayam*.



Al-Sudani, Khartoum

«La presse soudanaise a conquis sa liberté par elle-même», insiste toutefois le directeur de l'Institut de recherche de la paix. Comme pour évoquer un fait d'armes fondateur, le rédacteur en chef d'*Al-Sudani* rappelle que, lorsque les rebelles du Darfour ont attaqué l'aéroport d'El-Fasher et la base militaire qui la jouxte, le 25 avril 2003, la presse de Khartoum avait boycotté les activités gouvernementales pour protester contre l'interdiction d'évoquer le sujet «le temps, croyaient les autorités, de nettoyer la zone en deux semaines»¹. Forcée dans l'adversité, alors que l'on comptait au moins une suspension et une arrestation par semaine, la liberté conquise demeure précaire, «tant que les lois sont les mêmes et que n'importe qui peut, très facilement, obtenir la fermeture d'un journal», prévient l'universitaire Eltyeb Hag Ateya, qui fut jadis le directeur de l'agence de presse *Sudan News Agency (Suna)*. Le chantier de la réforme, souhaitée par tous, a été confié à la fondation *Future Trends*, un think tank de Khartoum dirigé par Mohammed Mahjoub Haroun, un Darfourien, ancien directeur du quotidien *Al-Sahafi Al-Dowali* et membre du parti présidentiel. «Le CPA [l'accord de paix global signé en 2005 entre le Nord et le Sud] a certes élargi la marge de manœuvre de la presse, mais, à cause de la crise

1 - Le 26 avril, l'Agence nationale de sécurité avait ordonné, par téléphone, aux directeurs de journaux de ne plus diffuser d'information sur les affrontements, sous peine de voir leurs publications saisies. Jusqu'au 3 mai, la presse soudanaise avait respecté ces consignes. Les 3 et 4 mai, *As-Sharie Al-Siassi* et *Al-Sahafa* avaient publié des articles sur le sujet. Les sanctions n'avaient pas tardé : les 6 et 7 mai, tous leurs exemplaires avaient été saisis.

qui a émergé au Darfour, la société soudanaise n'a pas touché les dividendes de la paix», affirme-t-il, s'inquiétant des conséquences de la lenteur des réformes démocratiques de la société. «Du coup, les médias sont ballottés par l'instabilité politique du pays», analyse celui-ci.

Des analyses libres

Mais enfin, les tabous sont plus rares. Le Darfour ? «Je le couvre comme je l'entends», affirme Mahgoub Erwa, d'*Al-Sudani*. La polémique sur la Cour pénale internationale ? «Je n'ai pas d'interdit», soutient William Ezechiel, du *Sudan Tribune*. «Sur le Darfour, notre marge de manœuvre est celle qui existe au sein du gouvernement», explique Mahgoub Mohamed Salih, rédacteur en chef d'*Al-Ayam*. «Car non seulement il existe différents courants au sein du parti du Président, avec des vues différentes sur la situation, mais il faut également prendre en compte le fait que le gouvernement d'union nationale comprend désormais les Sudistes et d'anciens rebelles darfouriens. Ce n'est pas un bloc homogène. Il est donc soumis à des fluctuations selon les circonstances», analyse ce vétéran du journalisme. De fait, la presse écrite soudanaise reflète toutes sortes de points de vue, à travers des chroniques, des tribunes libres, des courriers des lecteurs, des analyses, des comptes rendus et des éditoriaux sur la question du Darfour. Certains écrits imputent au gouvernement la responsabilité pour les «crimes odieux» commis par les janjawids, d'autres critiquent le chef de l'État pour son attitude obtuse envers la communauté internationale ou soutiennent que, oui, la justice internationale est bien compétente pour juger des Soudanais. Les directeurs de journaux rencontrés par Reporters sans frontières se sont exprimés avec une grande liberté de ton sur la guerre qui a vidé le Darfour d'au moins un tiers de ses habitants.

Au demeurant, tous - arabophones, anglophones, journalistes ou universitaires - se rejoignent dans leur analyse de fond du drame. «Lorsque les affrontements ont commencé à El-Fasher, en 2003, l'erreur du gouvernement a été de n'avoir pas pris la question du Darfour au sérieux. Il a privilégié une approche purement sécuritaire et militaire du problème, en dénigrant l'aspect politique», estime ainsi Mahgoub Erwa, d'*Al-Sudani*. «La communauté internationale, de son côté, utilise ces erreurs et ces crimes pour servir ses propres intérêts et ne nous aide pas, nous les Soudanais, à mettre un terme à cette guerre.» «De grands crimes ont été commis au Darfour par un gouvernement irresponsable», convient également Adil Elbaz, d'*Al-Sahafa*. «Mais la communauté internationale, obsédée par l'image terrifiante des janjawids, n'a pas non plus compris la crise et, par conséquent, propose des solutions ir-



Mahgoub Mohamed Salih (*Al-Ayam*)

réalistes», explique-t-il. «La presse étrangère s'est aveuglée et a oublié l'aspect environnemental et économique de la question du Darfour», ajoute Mahgoub Mohamed Salih, d'*Al-Ayam*.

Une critique à l'égard de la communauté internationale, et de ses médias, revient sans cesse dans le discours des journalistes et des universitaires soudanais : le «regard superficiel» porté sur les drames du Soudan. «La crise du Darfour trouve avant tout son origine dans une grave dégradation environnementale de la région, qui s'étend d'ailleurs à toute la bande sahélienne», explique le professeur Eltyeb Hag Ateya, de l'université de Khartoum. «Des sécheresses successives, la raréfaction de l'eau et des pâturages, alliées à l'explosion démographique d'une région qui a doublé sa population en vingt ans, a transformé une multitudes de conflits entre tribus en affrontement politico-ethnique. L'ensemble de ces facteurs a déstabilisé la vie au Darfour. Perdre cette perspective de vue, c'est s'interdire de comprendre ce qui se passe ici et empêcher qu'une paix juste puisse être conclue», affirme-t-il. Selon lui, la presse internationale ne devrait pas ignorer, par exemple, qu'après la famine des années 1980, une guerre avait déjà opposé, entre 1985 et 1989, en pleine période de sécheresse, les tribus Fours agricoles ou pastorales à des tribus chamélières nomades et arabophones. De même, les médias étrangers devraient se rappeler qu'une première guerre avait eu lieu à l'Ouest, à la fin des années 1990, entre paysans masalits et «arabes». Enfin, ils ne devraient pas oublier que l'armée soudanaise s'était déjà appuyée sur les tribus «arabes», pour combattre la SPLA de John Garang dans le Sud, puis ensuite les Zaghawas, dont le territoire se trouve à cheval entre le Soudan et le Tchad. «L'histoire récente du Darfour est une histoire de petits conflits oubliés», insiste-t-il.

Cette argumentation est relayée, au Darfour, à l'université d'El-Fasher (10 000 étudiants), où Reporters sans frontières a rencontré un jeune professeur darfourien, fier de montrer la bibliothèque de sa faculté où travaillent une poignée d'étudiants et deux salles équipées d'ordinateurs par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Abu Elshir Abdel Raharman Yousif insiste également sur «la crise environnementale et démographique des trois régions et la compétition entre les tribus pastorales et agricoles» pour comprendre les origines d'une crise devenue in-



Abu Elshir Abdel Raharman (Université d'El-Fasher)

ternationale. «Les rebelles et le gouvernement soudanais ont joué un rôle néfaste dans la région, en s'appuyant sur les conflits ethniques et tribaux, et surtout sur la vie de misère des gens d'ici», estime-t-il. La sécheresse ayant bouleversé les équilibres, les populations de la région sont venues assurer leur survie ailleurs que sur leurs terres ancestrales. «Les armes circulant facilement, le Darfour a connu une vingtaine de conflits dans les années 1980, poussant les tribus à créer des milices pour défendre leurs intérêts», ajoute-t-il, avant de résumer : «Régions la question de l'accès à l'eau au Darfour et les conflits s'éteindront.»

«Petit à petit, l'accumulation de ces désastres peut conduire à un plus grand désastre qui, au-delà de la tragédie du Darfour, serait la destruction du Soudan», tient à mettre en garde Eltyeb Hag Ateya, de l'université de Khartoum. Car le risque est réel, si le gouvernement d'union nationale issu de l'accord de paix avec le Sud venait à tomber, de voir s'effondrer avec lui tous les efforts entrepris ces dernières années pour ramener la paix au Soudan et pour y élargir le champ des libertés publiques, le tout par la faute de ceux-là mêmes qui se sont efforcés de mettre un terme à la plus longue guerre du continent. «La situation actuelle crée de grands problèmes au Sud, alors que l'application de l'accord de paix est au point mort», s'inquiète William Ezechiel, du *Sudan Tribune*, dont la devise est : «CPA et unité du Soudan». «La guerre au Darfour n'est pas une

guerre oubliée, contrairement à ce que peut dire parfois la presse occidentale. Et, d'ailleurs, si la communauté internationale continue de se focaliser uniquement sur la tragédie du Darfour, sans prendre en compte le problème du Soudan dans son ensemble, nous allons droit à l'échec, au Sud comme à l'Ouest», pronostique-t-il. «Ajoutée à cela l'extrême fragmentation des mouvements rebelles, toute solution pour le conflit du Darfour qui ne serait pas fondée sur l'unification préalable des mouvements rebelles est totalement irréaliste et contre-productive», conclut le professeur de l'université d'El-Fasher. «Une force internationale viendrait s'interposer entre qui et qui, et pour faire appliquer quoi ?», s'interroge également son doyen et confrère, Eltyeb Hag Ateya, à l'université de Khartoum.

En l'absence d'étude statistique sérieuse sur la question, l'universitaire d'El-Fasher se dit «comme tout le monde, incapable de connaître le chiffre exact des victimes». Cependant, il se dit certain que le chiffre de 450 000 morts reproduit par une partie de la presse occidentale, et notamment américaine, est exagéré. «Le nombre des victimes directes du conflit doit être entre 80 000 et 100 000 morts», avance-t-il à la suite des données que lui et ses collaborateurs ont pu collecter, malgré de nombreuses entraves.

Six correspondants locaux

La presse écrite soudanaise est riche en points de vue. Mais, faute d'argent et de formation (mais aussi par manque de volonté ou, un mot qui revient souvent dans la discussion, par «apathie»), la couverture de la crise au Darfour s'appuie surtout sur des commentaires, et guère sur des reportages, des informations recueillies sur place. «Dans mon journal, je peux écrire ce que je veux sur la question, mais il m'est difficile d'envoyer un journaliste sur le terrain», explique encore William Ezechiel. «D'une part, la situation sécuritaire n'est pas bonne. Et puis, je n'ai pas les moyens.» Certains journaux, tels *Al-Sudani* et *Al-Sahafa*, de leur côté, se targuent de disposer de correspondants à Nyala, capitale du Sud-Darfour. En théorie, les journalistes soudanais, à la différence de leur confrères étrangers, peuvent se rendre au Darfour sans «permis de voyage» préalable – mais ils se heurtent aux mêmes dangers et aux mêmes restrictions sur place. Cependant, peu ou pas formés, peu ou très mal payés, ils vont encore moins s'aventurer dans une terra incognita où leur origine, l'allégeance politique de leur média ou les intérêts circonstanciels de tel ou tel groupe armé peuvent faire d'eux, au mieux des suspects, au pire des cibles de choix. C'est pourquoi la plupart des correspondants locaux, à Nyala ou El-Fasher,

se contentent de couvrir les activités des officiels et ne circulent hors des villes — lorsqu'ils circulent — qu'avec les soldats de l'Union africaine.

En dépit de toutes ces réserves, les capitales des Etats du Darfour ne sont pas des «chambres obscures». Au moins six correspondants des médias publics soudanais sont en poste, en permanence, à El-Fasher. Les sympathisants de l'opposition les décrivent comme des journalistes «au service du pouvoir». Eux-mêmes se plaignent surtout de leur manque de moyens. «Je transmets mes articles par téléphone ou par fax, ce qui me coûte cinq livres soudanaises par page, et je circule très rarement, parce que ça me coûte trop cher», explique le correspondant du quotidien progouvernemental *Al-Rai al-Aam*, rencontré avec quatre de ses confrères dans le bureau de l'antenne locale du ministère de l'Information. Même le correspondant local de *Sudan TV*, la chaîne de télévision nationale, explique que le personnel qui travaille avec lui «manque de formation» et qu'ils «utilisent encore des cassettes VHS, faute de moyens supplémentaires». Outre l'extrême méfiance qu'ils inspirent aux organisations d'assistance humanitaire, ils doivent également faire face à la forte centralisation, depuis Khartoum, des missions internationales présentes au Darfour. «Les porte-parole de l'ONU et de l'Union africaine se trouvent dans la capitale, alors que l'actualité est ici», fait remarquer le correspondant de la radio nationale. Comme les journalistes des médias arabes, les professionnels soudanais sont également suspects auprès des déplacés, qui les considèrent souvent comme leur étant hostiles et favorables aux groupes armés qui les ont contraints à la fuite. «Nous ne disposons que de nos propres ressources, d'un salaire moyen et nous nous trouvons dans l'une des zones les plus troublées du pays», résume le correspondant d'*Al-Rai al-Aam*, ce que son confrère de l'agence de presse *Suna* exprime en une formule que tous approuvent : «Nous sommes pris entre le marteau des rebelles et l'enclume gouvernementale.»

Le directeur du Amel Center, Mohamed Badawi, admet lui aussi que les déplacés «se méfient des

journalistes soudanais ou, plus généralement, issus du monde arabe», sauf lorsqu'ils sont accompagnés par des personnes de confiance. Pour lui, l'information circule mal au Darfour, et singulièrement dans les camps, «alors qu'on peut regarder *Al-Jazira* en ville». Son organisation projette donc de créer des «clubs d'auditeurs» pour les populations victimes des violences. «Les correspondants locaux ne sont pas formés à couvrir des zones de conflit. Faute de formation et d'argent, ils se cantonnent dans des sujets institutionnels, des séminaires, des événements sportifs ou culturels», explique ce jeune militant des droits de l'homme, qui circule quotidiennement dans les camps de déplacés et recueille, avec l'aide des avocats affiliés à son organisation, des témoignages de victimes.

Conclusion et recommandations

Comme beaucoup de conflits armés dans le monde, la crise du Darfour pose des problèmes de couverture complexes aux médias tant nationaux qu'internationaux. Ces problèmes intrinsèques — multiplicité de factions armées, absence de «ligne de front» et de distinction entre combattants et civils, hostilité naturelle du terrain... sont à dessein multipliés par la «clôture bureaucratique» que les autorités de Khartoum ont érigée autour de la zone de conflit pour tenter de «réguler» et d'influencer le travail des journalistes. A cette fin, toute une panoplie d'entraves administratives ou sécuritaires — de l'obtention du visa d'entrée à l'interdiction d'accès aux camps des déplacés internes, en passant par l'octroi d'un «permis de voyage» spécial pour le Darfour — a été mise en place.

En réaction à cette obstruction à leur mission, les médias internationaux abordent la couverture du Darfour dans un esprit de «résistance». Or, leur opposition à un gouvernement «hostile» et, parfois, leur ignorance du contexte soudanais, peuvent les amener à méconnaître certaines règles de base déontologiques (recoupement des informations, variété de sources contradictoires, impartialité dans l'exposé des faits, etc.) Témoins des pires exactions, les journalistes étrangers risquent de véhiculer du Soudan une image détournée, exclusivement focalisée sur la souffrance au Darfour. Le «Mal» qui en est l'explication recouvre alors non seulement un pouvoir à Khartoum supposé monolithique, mais également une société civile dont l'existence, la diversité et l'engagement sont ignorés. Pour cette raison, ce rapport a mis l'accent sur la presse écrite locale. D'un pluralisme réel, elle répercute les voix des militants

Darfour : Enquête sur les acteurs oubliés d'une crise



Isam Garad (*Sudan TV*) et Khalid Abu-Waraga (*Sudan Radio*)

soudanais des droits de l'homme, des chercheurs universitaires locaux et des milieux associatifs en général – des voix qui peinent à se faire entendre à l'extérieur du Soudan.

Consciente du fait que les populations du Darfour déjà tragiquement éprouvées sont les premières victimes de tout ce qui entrave le travail journalistique libre et indépendant au Soudan, Reporters sans frontières recommande :

Au gouvernement soudanais, de faciliter la délivrance de visas à la presse étrangère et d'assouplir les procédures pour permettre une couverture aussi libre que le permettent les contraintes sécuritaires dans les zones de conflit. Les autorités doivent notamment mettre fin à la pratique d'une «liste noire» des journalistes considérés comme indésirables et faciliter l'accès aux régions du Darfour, tant pour les journalistes soudanais qu'étrangers. Des mécanismes de soutien de la presse indépendante doivent être trouvés, pour éviter à la presse de dépendre d'un secteur publicitaire largement dominé par l'Etat, qui peut ainsi pratiquer une censure politique qui ne dit pas son nom, pour étendre le réseau de diffusion des journaux locaux et leur permettre d'étoffer leur couverture de l'actualité en province. Enfin, le secteur audiovisuel devrait être élargi et l'attribution de fréquences couvrant l'ensemble du territoire devrait être organisée dans la transparence, sans interférence politique. *Radio Miraya*, la radio des Nations unies, devrait être la première à bénéficier de l'ouverture des ondes.

Aux organisations internationales (ONU, Union africaine), de mettre en place des programmes de communication à destination des acteurs locaux (journalistes et ONG) à El-Fasher, Nyala et El-Geneina, ainsi que des procédures facilitant et sécurisant la circulation des journalistes dans les trois régions du Darfour. Elles devraient également opter pour une politique de communication plus riche envers la presse internationale, notamment sur le plan statistique. Dans le cadre de leurs programmes d'accompagnement des médias locaux, les organisations internationales devraient aussi prendre en compte les lacunes budgétaires, ainsi que le manque de formation, des journalistes soudanais.

Aux médias internationaux couvrant la crise au Darfour, de ne pas négliger la société civile et la presse soudanaise, de leur offrir l'opportunité d'exprimer leurs points de vue hors des frontières du Soudan afin, à la fois, de présenter ce vaste pays en crise dans toute sa diversité et de faire évoluer ses contradictions internes. ■